



Les Honoraires TTC Esteam Immobilier

Immobilier traditionnel ancien

Applicable à compter du 1 janvier 2020

Il est précisé que dans le cadre de délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier (agence, promoteur...) le barème applicable reste celui de l'agence titulaire du mandat ou celui du promoteur.

A charge du propriétaire vendeur
Sauf convention contraire précisée dans le mandat

Type de bien	Honoraires TTC
Terrain à bâtir	5 000 €
Studio-T2	5 000 €
T3	7 000 €
T4	8 500 €
T5	10 000 €
T6	11 500 €
T7	13 000 €
T8 et plus	15 000 €